

Paris, le 3 juin 2025

NOTE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Lancement de l'appel à projets franco-marocain

Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a le plaisir d'informer les collectivités territoriales françaises de la **publication de l'appel à projets franco-marocain** sur le site France Diplomatie.

Cet appel s'adresse en priorité aux collectivités territoriales françaises et marocaines, ainsi qu'à leurs groupements, pour le cofinancement de projets dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée.

Les autorités marocaines et françaises privilégieront les projets s'inscrivant dans les **neuf priorités stratégiques** suivantes :

1. Gouvernance territoriale et régionalisation avancée
2. Lutte contre le stress hydrique et gestion durable des ressources en eau
3. Protection de l'environnement, résilience face au changement climatique et prévention des risques naturels
4. Développement économique local et régional, entrepreneuriat et attractivité des territoires (y compris tourisme durable)
5. Promotion d'un système de transport et de mobilité durable
6. Education, formation professionnelle, jeunesse et sport
7. Transformation numérique et digitalisation des services publics
8. Culture, patrimoine et artisanat
9. Développement rural et valorisation des produits du terroir

Le dépôt des dossiers se fera en ligne, via l'application Démarches Simplifiées, à partir du 5 juin 2025. L'appel à projet se clôturera le 30 septembre 2025. Le règlement et l'ensemble des documents de candidature sont disponibles sur le site France Diplomatie.

Contact :

Secrétariat

Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV)

27, rue de la Convention, 75015 PARIS

01 43 17 62 64 | secretariat.dgm-dctciv@diplomatie.gouv.fr